**Contribution au débat sur une nouvelle politique économique**

**dans le contexte actuel des déséquilibres macroéconomiques au Maroc**

**\*\*\*\***

Intervention de Monsieur Ahmed Lahlimi Alami,

Haut Commissaire au Plan

**Rabat, le 17 avril 2013**

Le Maroc a opté pour la libéralisation et l’ouverture de son économie et de sa société et de leur exposition aux normes de la compétitivité globale et des valeurs sociétales aujourd’hui irréversiblement universalisées par la mondialisation. La crise internationale dont il subit de plein fouet les effets, doit être lue pour en appréhender la nature à travers la grille des mutations que connaissent l’économie mondiale et les rapports internationaux qui ont soutenu la croissance mondiale au cours des trente dernières années.

Cette croissance a été porteuse de création de richesses, de réduction de la pauvreté et d’amélioration des revenus. Elle a cependant été aussi accompagnée d’une dégradation croissante des actifs naturels, a permis la spéculation effrénée d’une sphère financière surdimensionnée par rapport à l’économie réelle, a accru l’endettement des Etats et des ménages et a suscité une montée quasi générale des inégalités sociales et territoriales et du sentiment de frustration des classes moyennes.

Dans ce cadre, la plupart les pays en développement ont pu relativement amorcer la modernisation de leurs structures économiques et sociales, accroitre leur part dans le commerce international et améliorer les conditions de vie de leurs populations. Quelques uns parmi ces pays, cumulant dimension démographique, ressources naturelles et actifs financiers, concourent aujourd’hui à l’émergence de cette nouvelle géographie économique du monde où les pôles de croissance se sont déplacés vers les pays du sud, africains, américains et asiatiques, ouvrant aux économies de ces régions de nouvelles opportunités de diversification de leurs activités et de leurs échanges.

De leur côté, les pays développés, lieu épicentral de la crise internationale actuelle s’engagent aujourd’hui dans une stratégie de rupture progressive avec leur modèle de croissance tirée par la consommation. Ils investissent ainsi dans les sources sectorielles et technologiques de la compétitivité et des profits de l’après crise. Le nouveau modèle de croissance économique, aujourd’hui émergent dans ces pays, demain hégémonique à l’échelle internationale, intègre la préservation des actifs naturels, le développement de la recherche scientifique et des applications technologiques pour améliorer les conditions de vie matérielle et culturelle des populations et la reconstruction des bases d’une cohésion sociale durable.

C’est dans ce contexte que tous les pays, tout en procédant à un ajustement de leurs politiques publiques pour faire face, dans l’immédiat, aux réalités nées de la crise mondiale, amorcent par des réformes de structure la transition vers le nouveau modèle de croissance de demain et ce, au prix très souvent d’une reconsidération rigoureuse de leurs politiques budgétaire, monétaire, voire sociale.

S’agissant du Maroc, il faut reconnaitre que ce pays a su, au cours des dix dernières années, réaliser des progrès économiques et sociaux qui l’apparentent aux pays émergents. Il a su, en effet, inscrire son développement dans une vision judicieuse où une démarche prospective a présidé aux choix sectoriels et sociaux en fonction des niveaux de réalisation de leurs structures d’accueil. C’est ainsi que le choix a porté, en priorité, sur la nécessaire résorption des déficits historiques du pays en matière d’infrastructure économique et sociale et de développement humain pour une relocalisation territoriale de l’économie et une atténuation des disparités sociales. C’est en capitalisant sur les acquis de cette politique que le Maroc a pu amorcer une programmation des investissements dans les sources de promotion de l’économie verte de demain, en particulier dans les énergies renouvelables, l’économie de l’eau, l’agriculture ou encore dans des activités à forte teneur technologique avec un souci croissant de la préservation de l’environnement au service de meilleures conditions de vie des populations urbaines et rurales.

C’est dans ces conditions que, subissant les effets de la crise économique internationale, le Maroc affronte une détérioration de ses équilibres macroéconomiques marqués, en particulier, par une détérioration du déficit budgétaire et des comptes extérieurs. La menace persistante d’une crise d’épuisement des réserves de change ne peut plus, dès lors, dispenser d’une reconsidération des politiques publiques sur la base d’une réévaluation du modèle de croissance, sous le double angle de la durabilité des acquis et des défis de l’avenir. A cet égard, le socle économique, sociétal et institutionnel de développement que la Maroc a édifié au cours d’une dizaine d’années constitue une base à partir de laquelle il peut sereinement procéder à cette réévaluation. Les performances sont évidentes : un taux de croissance en amélioration significative, des taux de chômage et de pauvreté en baisse, une consommation et un pouvoir d’achat en constante progression avec une augmentation générale des revenus et une inflation maitrisée, une émergence de nouveaux produits dans les exportations et une diversification de leurs débouchés ainsi qu’une relative résilience des activités non agricoles aux effets de la crise économique internationale.

En fait, ces performances ont été le produit d’une politique budgétaire expansionniste marquée par un niveau élevé de l’investissement public et des subventions croissantes à la consommation, d’une politique monétaire ciblant le maintien au plus bas niveau de l’inflation dans un cadre d’ouverture commerciale accélérée et de régime de change fixe.

Dans ce contexte, les équilibres macroéconomiques de ce modèle de croissance tiré par la demande intérieure, pendant longtemps préservés, se sont inscrits dans une tendance à la détérioration sous l’effet des rigidités d’ajustement de l’économie face aux chocs internes et externes. A défaut d’une épargne intérieure suffisante, le financement de ce modèle a été soutenu par l’aisance des revenus provenant de l’extérieur. Aujourd’hui, la baisse de ces revenus expose notre pays à une sous-liquidité quasi structurelle du marché monétaire qui réduit les marges de manœuvre de la politique monétaire au détriment d’un financement adapté aux besoins réels des différentes catégories des ménages et des entreprises.

La perduration de cette situation ne peut être viable ni pour faire face aux difficultés que connait notre pays dans la situation actuelle, ni pour l’engager dans une transition vers le nouveau modèle de croissance dans lequel il inscrit ses programmes d’investissement, notamment en termes d’économie verte. Dès lors, la question se pose de savoir si, dans le contexte de l’environnement économique actuel, la politique économique mise en œuvre jusqu’à présent, continue à revêtir la même pertinence.

Aussi, est-il légitime que des opérateurs économiques, sociaux et politiques s’interrogent sur la nature des politiques publiques que le Maroc doit opérationnaliser pour rétablir les équilibres macroéconomiques, aujourd’hui détériorés, et favoriser une réforme des structures de l’économie nationale et formulent des appréhensions sur leur impact dans le court et moyen termes.

Il est évident que la première urgence qui s’invite dans ces interrogations est celle de la réduction du déficit budgétaire et les alternatives qu’elle implique. L’augmentation des recettes fiscales ou la diminution des dépenses sont alors évaluées au regard de leurs impacts différenciés à court et à moyen termes sur la croissance économique, l’emploi, la consommation des ménages et les finances extérieures.

Il faut convenir, à cet égard, que le Maroc se situe parmi les pays de même niveau de développement à avoir une pression fiscale des plus élevée même si sa politique dans ce domaine est susceptible d’être revisitée pour en différencier la charge sur les secteurs d’activité et les catégories des ménages dans le but de contribuer à une meilleure réallocation des ressources et à une plus grande équité sociale. Elle dispose, par ailleurs, encore de marge de manœuvre pour inclure dans l’assiette certaines branches de l’agriculture et le secteur informel. Quelque soit la pertinence de ce ces possibilités, les résultats qu’on peut en attendre ne devraient pas être, en première analyse, d’un rendement à la hauteur des objectifs escomptés.

S’agissant de la baisse des dépenses budgétaires, le débat se focalise aujourd’hui sur l’investissement et les subventions à la consommation des produits alimentaires et en particulier des produits énergétiques qui en absorbent quelques 80%. La baisse de l’une et l’autre de ces dépenses aurait, dans l’immédiat, des conséquences sur la compétitivité et les niveaux de vie. Ces répercutions doivent être, bien entendu, sérieusement évaluées. La baisse de ces subventions pourrait néanmoins trouver sa justification dans sa contribution à une meilleure réallocation des ressources au profit d’une plus grande compétitivité de notre appareil de production et une contribution significative à l’efficacité énergétique.

Il nous semble, par ailleurs, que toute option qui porterait sur la réduction des investissements ne doit être envisagée qu’avec une grande prudence. Elle est, en effet, de nature à compromettre le développement futur de notre pays, alors qu’une planification stratégique qui intégrerait les programmes sectoriels en cohérence avec le cadre macroéconomique d’une part et une plus grande rigueur dans leur gestion, d’autre part augmenteraient le rendement de ces investissements et contribueraient à l’amélioration de la compétitivité de notre appareil de production et à la réduction des déficits extérieurs.

Il est, par ailleurs, tout aussi légitime aujourd’hui de se poser la question de savoir si une politique monétaire ciblant particulièrement le maintien du taux d’inflation au niveau enregistré jusqu’à présent. Il est, à, cet égard, constaté que contrairement à notre pays des économies en développement ou émergentes maitrisent leur déficit budgétaire et extérieur avec une inflation de l’ordre de trois fois supérieure à la nôtre.

Plusieurs études ont été menées au HCP pour procéder à une approche des simulations d’impact de quelques unes de ces mesures dans la perspective d’évaluer globalement les différentes variantes de politique économique. Bien entendu, il n’est pas de notre compétence de définir ces variantes. Elles devraient relever plutôt d’un débat national et pourraient trouver leur cadre institutionnel dans les instances constitutionnelles mais aussi figurer dans l’avenir, comme il est souhaitable, dans l’ordre du jour des sessions périodiques du dialogue social. Le HCP de son côté, serait prêt, si un débat est engagé dans ces institutions ou à l’initiative de certaines catégories de la société civile, d’apporter son expertise ou, au besoin, celle de ses partenaires nationaux et internationaux pour faire l’évaluation de toute alternative de politique publique.

Dans tous les cas, il faut bien se convaincre que dans le contexte de la crise internationale dont on ne mesure encore que passablement ni l’ensemble des implications ni le temps qu’elle durera, tous les pays qui doivent faire face à une situation de détérioration de leurs équilibres macroéconomiques avec le souci de ne pas compromettre l’avenir de leur compétitivité économique et du bien-être de leur population, se doivent nécessairement de s’engager dans des réformes qui peuvent générer dans l’immédiat des coûts économiques et sociaux. Il relève, cependant, d’un impératif catégorique de combiner ces réformes avec une pondération judicieuse de leur dimension et de leur temporalité et de les associer à des mesures sociales et institutionnelles d’accompagnement. Aussi, le succès de telles réformes dépendra, en définitive, du niveau de leur intégration dans le cadre d’un projet de société afin de maximiser leur appropriation par l’ensemble de la collectivité nationale. Le Maroc, grâce à la solidité de ses institutions et au rayonnement de son leadership, jouit d’une excellente image autant auprès de ses partenaires bilatéraux et régionaux qu’auprès des organismes et des marchés internationaux. Il peut compter d’autant plus sur leur soutien que les réformes qu’il entreprendra auraient pour but de relever, à terme, le niveau de la croissance potentielle de son économie.